

Allocution de Gérard Schafroth, maire de la Ville d'Otterburn Park

Situation financière 2006

Le lundi 19 novembre 2007

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Chers membres du personnel,
Et chers collègues conseillers,

Votre conseil municipal est réuni ce soir afin de vous présenter la situation financière pour l'exercice financier 2006.

Introduction

Comme le prévoit l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, en tant que maire, j'ai l'honneur et l'obligation de prononcer un discours annuel sur la situation financière de la ville avant l'adoption du prochain budget.

Plus précisément, mes propos porteront sur les derniers états financiers et je vous fournirai quelques indications sur l'état actuel des finances de la ville, sur l'évolution de la dette et sur la préparation du prochain budget. Enfin, je vous informerai des sommes versées aux élus.

Les états financiers 2006

L'année financière 2006 s'est terminée avec un surplus de 250 655 \$ comparativement à l'année 2005 où on enregistrait un léger surplus de 6 158 \$.

La Ville d'Otterburn Park, soucieuse de réduire les coûts d'opération et d'endettement, a travaillé fort depuis deux ans pour contrôler les coûts et économiser là où c'était possible. Cela a déjà permis de palier à certains coûts d'investissement sans augmenter la dette inutilement.

À cet égard, je vous sou mets les principaux indicateurs qui illustrent notre bonne situation financière.

► Le surplus des opérations courantes pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2006 se chiffre au montant de 250 655 \$, le surplus provenant directement des opérations se chiffre au montant de 200 089 \$. Par rapport à nos dépenses courantes, ce dernier représente 2 % seulement du budget, signe éloquent d'un contrôle serré des dépenses.

- ▶ À la même date, notre surplus accumulé non réservé se chiffre au montant de 769 292 \$. Ce montant pourra servir à équilibrer nos prochains budgets ou à gérer la stabilité du compte de taxes, si nécessaire.
- ▶ Quant à notre avoir collectif net, soit en termes simples l'ensemble des actifs de la ville qui appartient au patrimoine Otterburnois, duquel on soustrait la dette, il se chiffre à 9 711 614 \$ au 31 décembre 2006, comparativement à 7 520 968 \$ au 31 décembre 2005. Il s'agit d'une augmentation de 29,1 % de notre équité.

Rénovation et mise à jour des infrastructures :

L'année 2006 a été marquée par plusieurs interventions de la Ville pour la mise à jour de nos infrastructures. Les conduites du vieux secteur d'Otterburn Park situé à proximité du chemin des Patriotes datent des années 70 et certaines sont plus vieilles.

La Ville, rencontrait des problèmes de fuites d'eau et également de qualité de l'eau, raisons pour lesquelles le conseil a décidé d'amorcer un programme de rénovation qui s'étendra sur plusieurs années.

Dès janvier 2006, à peine quelques semaines après l'entrée en fonction du nouveau conseil, nous avons imposé à nos fonctionnaires et consultants une véritable course contre la montre afin de présenter une demande de subvention pour des travaux d'infrastructures de plus de 1 074 000 \$. En effet, sur des travaux de plus 1 853 000 \$ pour la restauration du réseau d'aqueduc et des égouts sanitaires, nous n'avons eu qu'à assumer 779 089 \$ d'emprunt, soit 33,33 % des coûts. Ces travaux apportent une nouvelle qualité de l'eau, chose essentielle à la santé de nos citoyens. Cet investissement va durer des années et entraîne des économies certaines en ayant moins de fuites d'eau et surtout en économisant l'eau potable.

Ce programme de rénovation des infrastructures se poursuivra. Le conseil municipal a adopté une orientation budgétaire, à savoir que la Ville ne s'engagerait dans de tels travaux que lorsqu'elle serait assurée de bénéficier d'au moins 50 % de subvention. Ainsi, tous les citoyens peuvent être rassurés de la bonne utilisation de leurs taxes puisque chaque dollar investi générera au moins deux dollars d'actifs.

En 2007, nous avons connu des retards dus aux délais d'acceptation par les autorités gouvernementales de nos demandes de subventions. Les travaux prévus pour 2007 dans le vieux Otterburn seront donc reportés au début de 2008, dès que nous aurons obtenu les autorisations nécessaires.

La mise à jour de nos infrastructures est incontournable. Cependant, le Conseil a l'intention de procéder graduellement et d'y investir à un rythme qui nous

permettra d'atteindre quand même notre grand objectif de réduire constamment la dette municipale.

Dette à long terme

Tel que souhaité par le conseil municipal, l'année 2006 a connu une baisse au niveau de la dette. En effet, nous avons augmenté la dette de 750 000 \$ pour la construction du Centre culturel et communautaire de la Pointe Valaine et diminué le capital de la dette existante de 865,960\$. Soit une diminution nette de 115 960 \$. La dette de la Société québécoise d'assainissement des eaux a, quant à elle, diminuée de 87 333 \$ passant de 1 787 472 \$ à 1 700 139 \$.

Au municipal, le remboursement de la dette en intérêts et capital qui se situe à 20 % par rapport à l'ensemble des dépenses est considéré comme très bien. Nous sommes à environ 18 %, ce qui est un point fort pour Otterburn Park.

La situation financière d'Otterburn Park va en s'améliorant. Une constante et rigoureuse gestion est la clé de notre succès.

À la fin de l'année 2006, le conseil a approprié un montant de 350 000 \$ du surplus pour faire des réserves dans trois domaines soit les infrastructures, le matériel roulant (véhicules) et le fonds de parc. Cela donnera à la Ville une légère marge de manœuvre pour répondre aux besoins et dans certaines situations pourrait nous permettre de limiter les emprunts.

La Commission des finances

La Commission des finances est un outil important du Conseil pour le contrôle et le maintien de la situation financière.

Ainsi, à chaque mois, la Commission se réunit, examine et questionne la liste des comptes. Les membres du conseil présents peuvent alors vérifier chacune des dépenses de la Ville et apporter des commentaires et des suggestions pour réaliser des économies au niveau des opérations courantes.

Le travail de la Commission démontre aux citoyens d'Otterburn Park, que même s'il y aura toujours des améliorations à apporter à notre gestion, car rien n'est parfait, nous faisons tous les efforts nécessaires pour éviter le gaspillage.

La mise à niveau de la comptabilité municipale

L'année 2006 a vu l'arrivée à Otterburn Park de nouveaux cadres municipaux, qui furent choisis, entre autres, parce qu'ils avaient une solide expérience de la gestion municipale.

La comptabilité municipale possède ses règles à elle, règles qui sont décrites dans le "Cahier de normalisation de la comptabilité municipale" du ministère des Affaires municipales. Les normes de la comptabilité municipale ont beaucoup évoluées depuis les dernières années et encore pour 2008, le Ministère exigera des travaux supplémentaires de présentations d'éléments comptables affectant la municipalité tels que notre équité dans les diverses régies dont nous sommes membres.

Nous nous sommes rendu compte que certains éléments de notre comptabilité devaient être réajustés et ce travail de correction s'est amorcé en 2006 pour se continuer de façon plus intensive dans les premiers mois de 2007. Beaucoup de temps et d'énergie furent mis pour éplucher et souvent régler de vieux dossiers ou de vieux contentieux.

Nous devons d'ailleurs poursuivre ce travail de mise à niveau et l'implication de tous les directeurs de service sera requise pour adapter la réalité de nos opérations aux exigences ministérielles en matière de comptabilité municipale. Ce sera important pour la meilleure compréhension de nos opérations (qu'elle activité nous coûte quoi ?) et ce sera très important pour la justesse et la qualité de nos indicateurs de gestion.

Les indicateurs de gestion

Vous me permettrez de vous glisser quelques mots sur les indicateurs de gestion, qui sont d'autres outils comptables, introduit par le Ministère des Affaires municipales et qui se veulent des outils de comparaison pour la Ville elle-même, d'une année à l'autre, ou entre Villes de même nature.

La Ville d'Otterburn Park a été la première dans la région à rendre public ses indicateurs de gestion. Les autres villes suivront car ces outils sont maintenant obligatoires et devront être connus de tous.

Un texte assez élaboré sur les indicateurs de gestion peut être consulté sur le site Web de la municipalité, texte qui vous décrit les 19 indicateurs obligatoires. Je me contenterai de vous signaler ici trois de ceux-ci qui sont révélateurs de l'amélioration de notre gestion et par conséquent de notre situation financière.

1. Voirie municipale Pour la voirie municipale, on note une diminution sensible du coût par kilomètre de voie qui passe de 11 308 \$ en 2005 à 9 900 \$ en 2006.
2. Le coût des services municipaux par 100 \$ d'évaluation est en baisse pour s'établir à 1,87 \$ en 2004, à 1,67 \$ en 2005 et à 1,48 \$ en 2006. Cet indicateur nous donne une valeur du taux de taxe qui serait en vigueur si toutes les taxes étaient basées sur la

valeur foncière uniformisée, soit la valeur au rôle ramenée à 100 % de la valeur marchande.

3. Le pourcentage d'endettement par rapport à nos immobilisations s'améliore en passant de 64,05 % en 2005 à 59,8 % en 2006. Plus concrètement, l'endettement de l'ensemble des contribuables par 100 \$ d'évaluation a diminué de 0,12 \$ entre 2004 et 2005 et de 0,20 \$ entre 2005 et 2006 pour s'établir à 2,30 \$.

Au fur et à mesure que nous pourrons raffiner notre gestion et notre comptabilité, ces indicateurs deviendront un outil d'information incontournable pour les décideurs municipaux et pour les citoyens.

La vérification des états financiers

Le conseil municipal a rencontré le vérificateur externe de la municipalité lors du dépôt des états financiers de 2006, en mars 2007. M. Benoît Dubord a tenu à féliciter notre trésorière pour l'amélioration de la tenue de la comptabilité et de la présentation des états financiers ainsi que la collaboration des deux commis comptables du Service des Finances pour la vérification des comptes.

Le conseil municipal a décidé de confier à M. Dubord le mandat de vérification pour 2007 et il devrait être en mesure de nous supporter pour continuer d'améliorer la gestion comptable de la notre ville.

Le budget 2007 et les résultats de l'exercice en cours

La préparation du budget de 2007, dans les derniers mois de 2006, a été réalisée selon des orientations budgétaires serrées décidées par votre conseil.

Ainsi le budget de 2007 des services municipaux, malgré les augmentations salariales dues aux conventions collectives, est demeuré pratiquement le même qu'en 2006, sauf pour le budget des incendies.

Si les budgets des services municipaux sont demeurés les mêmes, tel ne fut pas le cas des diverses régies dont nous faisons partie ; la régie de la Police, celles de l'eau (RIEVR), de l'assainissement des eaux (RAEVR), du transport en commun (CIT) et du transport adapté (RITAVR), ont toutes connues des augmentations substantielles, qui se sont répercutées sur les comptes de taxes.

La Ville d'Otterburn Park est représentée par un de vos élus sur chaque conseil d'administration et les principales décisions doivent être entérinées à l'unanimité par chaque ville membre. Il faut reconnaître que ces régies nécessitent des investissements élevés pour l'entretien et le renouvellement de leurs équipements dont la fiabilité compte pour beaucoup dans l'amélioration de notre qualité de vie et, pour plusieurs d'entre elles, dans la protection de

l'environnement.

Quant aux opérations de l'année en cours, les données cumulatives des revenus et des dépenses à ce jour me permettent de vous informer que le solde des opérations courantes pour l'année 2007 devrait se solder par un léger surplus, mais toutefois moins élevé que l'an passé.

Cette année aura été marquée par l'achèvement si attendu du Centre communautaire et culturel de la Pointe Valaine dont l'inauguration officielle surviendra au début de 2008. Nous finalisons le bouclage des comptes et un comité dressera prochainement le bilan du déroulement de ce chantier, en égard aux ententes qui liaient la Ville aux professionnels, architectes, gérants de chantier et firmes d'ingénieurs.

En 2007 comme en 2006, nous avons été en mesure de régler plusieurs dettes antérieures à novembre 2005 qui n'avaient pas été budgétisées ou provisionnées. C'est le cas notamment du litige qui nous opposait à Mont Saint-Hilaire concernant une facture de 195 000\$ pour des travaux sur Ozias Leduc, dossier qui a été réglé suite à l'intervention d'un médiateur du ministère des Affaires Municipales et après consultation de nos avocats.

En 2007 également, une fois l'année terminée, nous aurons été en mesure de payer en entier les bacs de récupération pour un montant de près de 300 000 \$.

Le budget 2008, préparation et orientations

Le budget 2008 est actuellement en voie de préparation, et l'expérience aidant, votre conseil est davantage en mesure d'exiger des justifications détaillées pour chaque hausse de dépense présentée. En plus de se conformer aux orientations écrites du conseil, les gestionnaires, au lieu de se contenter de présenter une liste de demandes, ont le fardeau de la preuve; ils doivent les qualifier selon 3 niveaux graduels de nécessité (souhaitable, nécessaire, ou essentiel), définir les conséquences en cas de refus ainsi que proposer des alternatives, le cas échéant.

Les principales orientations sont simples et claires : 1. diminution de la dette en valeur relative ou mieux encore en valeur absolue, 2. maintien ou diminution du service de la dette autour de 18 % des dépenses, 3. fardeau fiscal concurrentiel.

En 2008, contrainte importante, nous aurons à négocier le renouvellement de nos trois conventions collectives, ce qui ajoute à la difficulté de la préparation budgétaire en cours.

Sans vouloir dévoiler à l'avance les décisions qui seront prises en terme de

taxation, nous sommes en mesure de vous informer que le budget de 2008 devrait se présenter sous un jour favorable.

Rémunérations et allocations des membres du conseil

Quelques mots sur le traitement de vos élus de la ville d'Otterburn Park.

La rémunération du maire pour l'année 2007 est de 16 616,81 \$ plus la portion non imposable représentant la somme de 8 308,34 \$. Pour les conseillers municipaux, la rémunération pour l'année 2007 est de 5 538,79 \$ plus la portion non imposable représentant la somme de 2 769,55 \$.

Le maire et les conseillers qui siègent au conseil d'administration d'une des régies ou de la Municipalité régionale de comté reçoivent également une rémunération pour chaque présence aux séances.

Dépôt des contrats de plus de 25 000 \$

Selon l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, vous trouverez déposée en copies à l'entrée de la salle, la liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville entre le 18 novembre 2006 et le 9 novembre 2007.

Conclusion

Je conclurai en vous disant que notre situation financière s'est améliorée au cours de l'année 2006, car notre dette a diminué, nous avons réalisé un surplus sur les opérations grâce à une gestion serrée et nous avons amorcé avec succès un programme d'amélioration de nos infrastructures en défrayant seulement 33 % des coûts grâce aux subventions que le conseil est allé chercher.

Et ce travail s'est continué en 2007.

Permettez-moi, au nom de mes collègues du conseil, Marilyn Michel, Claude Bérubé, France P. Labrecque, Denis Parent et André Morisset de vous inviter tous, à être fiers de votre ville et à contribuer activement à son développement et à son rayonnement.

Merci de votre attention.

Le maire,
Gérard Schafroth

Presentation by Mayor Gérard Schafroth

Report from the mayor on the financial situation of the Town of Otterburn Park as on December 31, 2006

Delivered in Otterburn Park, November 19, 2007

Fellow citizens,
Members of personnel,
Fellow councillors,

Your town council is reunited tonight to present the financial situation of the Town for the year 2006.

Introduction

As stipulated in section 474.1 of the *Cities and Towns Act*, as Mayor, I have the honour and obligation to deliver an annual speech on the financial situation of the Town prior to the adoption of the budget.

More precisely, my remarks will be on the last financial statements and I will give you some indications regarding the current financial state of the town, the changes to the debt, and the preparation of the next budget. Finally, I will inform you of the remuneration of elected officials.

2006 Financial Statements

The fiscal year closed with a surplus of \$250,655 in comparison to 2005 which closed with a slight surplus of \$6,158.

The Town of Otterburn Park, always concerned with reducing the operational and debt expenses, has worked very hard over the course of the last two years to control expenses and save where possible. This has already resulted in the levelling of certain investment costs without unnecessarily increasing the debt.

In that respect, I submit to you the key indicators, illustrating our healthy financial situation.

- The surplus for standard operations of the financial year ending December 31, 2006, is of \$250,655 and the surplus which directly results from the operations is of \$200,089. In relation to our current expenditures, this

surplus represents only 2% of the budget, proof of the tight management of expenses.

- On that same date, our accumulated non reserved surplus was at \$769,292. This amount could help to balance our next budgets or stabilize tax bills, if necessary.
- In regards to our net collective wealth, i.e. the total assets of the town, from which we deduct the debt, it amounts to \$9,711,614 on December 31, 2006, in comparison to \$7,520,968 on December 31, 2005. It is an increase of 29.1% of our equity.

Rehabilitation and Upgrade of Infrastructures:

Many upgrades to our infrastructures were carried out by the Town in 2006. The pipelines in the old sector of Otterburn Park situated near des Patriotes Road dated back to the 70's and some were even older.

The Town had many water leakages and water quality problems, which is why the council decided to begin a rehabilitation program to be carried out during the next few years.

Beginning January 2006, a few weeks after the accession to office of the new council, we imposed upon our civic employees and consultants a true race against the clock in order to apply for a grant for infrastructure works of more than \$1,074,000. In fact, for works of more than \$1,853,000 for the rehabilitation of the water and sewer networks, we only had to borrow \$779,089, i.e. 33.33% of the costs. These works have resulted in a new quality of water, essential to the health of our citizens. This investment will last years and will result in savings since there will be less water leakage and we will be conserving drinking water.

This infrastructure rehabilitation program will carry on. The council has adopted a fiscal stance, meaning that the Town will begin such works only when it is ensured to be able to count on at least 50% from grants. This way, all citizens can be assured that their taxes are being well used, since every invested dollar will generate at least two dollars of assets.

We have fallen behind in 2007 due to some delays in the acceptance of our grant applications from governmental authorities. The works to be done in the old Otterburn in 2007 will be postponed to the beginning of 2008, as soon as we will have received the necessary authorizations.

The upgrade of our infrastructures is inevitable. However, the council intends on proceeding gradually and investing into this project at a pace which will allow us

to reach our main goal of reducing the municipal debt.

Long-term Debt

As desired by the town council, there was a debt decrease in 2006. In fact, we have increased the debt by \$750,000 for the construction of the Pointe-Valaine Cultural and Community Center and we have decreased the capital of the debt by \$865,960, a decrease of \$115,960. In the case of the *Société québécoise d'assainissement des eaux*, the debt has lowered by \$87,333, decreasing from \$1,787,472 to \$1,700,139.

On a municipal level, the discharge of a debt in interest on capital of 20% is considered as being very well. We are at approximately 18%, which is a good thing for Otterburn Park.

Otterburn Park's financial situation is improving. Constant and firm management is the key to our success.

At the end of the 2006, the council reserved \$350,000 of the surplus for three areas, i.e. infrastructures, vehicles, and park funds. This will give the Town some flexibility in addressing needs and, in certain situations, it could allow us to limit loans.

The Finance Committee

The finance committee is an important tool for management and upholding of the financial situation by Council.

Therefore, each month, the Committee meets, examines, and questions the accounts list. The council members that are present can verify all Town expenditures and comment or make suggestions in order to secure savings for standard operation.

The Committee's work shows Otterburn Park citizens that, even though nothing is ever perfect and there are always improvements to be made to our management, we are making every effort necessary to avoid wastes.

Modifications to Municipal Accounting

Many new town administrators joined Otterburn Park in 2006. They were chosen, in part, due to their work experience in municipal management.

Municipal accounting has many regulations that are described in the *Ministry of Municipal Affairs' municipal accounting standardization book*. The standards for municipal accounting have greatly evolved in the last few years, and in 2008, the Ministry will require additional works to accounting components which affect the town, such as our equity in the various boards to which we participate.

We noticed that certain components of our accounting needed to be adjusted. These corrections began in 2006 and became more intensive in the first few months of 2007. Much time and energy has been invested in closing old cases and contingencies.

We will need to continue these modifications and the involvement of all department heads will be required to adapt our operations to the ministerial requirements regarding municipal accounting. It will be important for a better understanding of our operations (which activity costs what?), as well as the accuracy and quality of our key indicators.

Key Indicators

Please allow me to briefly mention our key indicators, which are accounting tools introduced by the Ministry of Municipal Affairs and that are used from year to year for comparison purposes for the Town itself, as well as between similar towns.

The Town of Otterburn Park was the first in the region to make its key indicators public. Other towns will follow because these tools are now mandatory and will need to be known by all.

A full presentation of the key indicators is available on the Town's Website. This presentation describes the 19 mandatory key indicators. I will now discuss three of those since they clearly show the improvement in our management, and consequently our financial situation.

1. In regards to road maintenance, we notice a reduction in the cost per road kilometre, which has decreased from \$11,308 in 2005 to \$9,900 in 2006.
2. The cost of municipal services per \$100 of assessment has decreased from \$1.87 in 2004 to \$1.67 in 2005 and \$1.48 in 2006. This indicator gives us a value of the tax rate which would be in force if all taxes were based on a standardized land value, i.e. the value in the assessment roll at 100% of the market value.
3. The debt percentage in comparison to our capital assets has improved from 64.05% in 2005 and 59.8% in 2006. This means that the debt of tax payers per \$100 of assessment has decreased by \$0.12 between 2004 and 2005, and by \$0.20 between 2005 and 2006, finishing at \$2.30.

As we are able to gradually refine our management and accounting, these indicators will become a major information tool for town decision makers and for residents.

Audit of Financial Statements

The Town Council met the external auditor during the filing of the financial statements for 2006, in March of 2007. Mr. Benoît Dubord congratulated our treasurer for the improvement in our accounting and financial statements, as well as underlined the contribution of two employees of the Finance Department for their verification of accounts.

The Council has decided to mandate M. Dubord for the audit in 2007 and he should be able to continue helping us improve the town's accounting management.

The 2007 Budget and the Results for the Current Period

The 2007 budget preparations, in the last few months of 2006, were carried out in accordance with the tight fiscal stance of your council.

Therefore, the 2007 budget for municipal services, despite the salary increases due to labour agreements, remained almost the same as in 2006, except for the firefighting budget.

If the budgets for municipal services remained the same, it was not the case for the various boards to which we participate; the police board, water board (RIEVR), water purification (RAEVR), public transit (CIT), and paratransit (RITAVR), have all been substantially increased and this affects tax bills.

The town of Otterburn Park is represented by one of your elected officials on all administration boards and the main decisions must be unanimously approved by each participating town. It must be noted that these boards require major investments for the maintenance and upgrade of their equipment, of which the reliability counts for much in the improvement of our quality of life and, for most of them, in the protection of the environment.

In regards to the operations for the current year, the aggregated data for expenses and revenues to date allows me to inform you that the balance for our operations in 2007 will close with a slight surplus, but less than last years.

This year will see the much anticipated completion of the Pointe Valaine Cultural and Community Center for which an official ribbon-cutting ceremony will take place in early 2008. We are wrapping up accounts and a committee will soon

make an assessment of the development of this construction site in regards to the agreements between the town and professionals, architects, foremen, and engineering firms.

In 2007, as in 2006, we were able to pay many debts that dated back to before 2005. No provisions had been set aside for these and they had not been budgeted. It is the case for the legal dispute between the Town and Mont-Saint-Hilaire concerning a bill of \$195,000 for works on Ozias Leduc, a case that was solved due to the intervention of a mediator from the Ministry of Municipal Affairs and further to a consultation with our lawyers.

Once 2007 is over, we will be able to pay in full \$300,000 for the recycling bins.

The 2008 Budget, Preperation and Objectives

The 2008 budget is currently being prepared, and with experience, your council is better able to require detailed justifications for each presented increase in expenses. Further to having to conform to the council's written orientations, administrators, instead of simply presenting a list of request, also have the burden of proof; they must categorize according to three levels of necessity (desirable, necessary, or essential), define the consequences in case of refusal, as well as suggest alternatives, as the case may be.

The main orientations are clear and simple: 1. reduction of the debt in relative value, or even better, in absolute value, 2. maintain or decrease the debt service to approximately 18% of expenses, 3. competitive tax burden.

In 2008, we will have to negotiate the renewal of our three labour agreements, which adds to the difficulties in the preparation of the current budget.

Without revealing in advance the decision that will be taken in regards to taxes, we are able to inform you that the 2008 budget should be shown in a favourable light.

Remuneration and Allocations of Elected Officials

Here are a few words on the remuneration of your Otterburn Park elected officials.

The mayor earned \$16,616.81 in 2007, plus a non-taxable portion of \$8,308.34. The salary for a councillor was \$5,538.79 in 2007, plus a non-taxable portion of \$2,769.55.

Other amounts were paid to the mayor and councillors for their participation as town representatives in meetings of the various boards and the MRC.

Filing of Contracts of more than \$25,000

As per section 474.1 of the *Towns and Cities Act*, you will find copies near the hall entrance of the list of municipal contracts greater than \$25,000 granted by the Town between November 18, 2006 and November 9, 2007.

Conclusion

I will conclude by saying that our financial situation improved in 2006, because our debt decreased, we have an operations' surplus due to our tight management, and we have successfully started an upgrade program for our infrastructures by paying only 33% of costs thanks to the grants that the council obtained.

This work went on in 2007.

Please allow me, in the name of my colleagues on the council, Marilyn Michel, Claude Bérubé, France P. Labrecque, Denis Parent, and André Morisset to invite you to be proud of your town and to actively contribute to its development and success.

Thank you for your attention.

The mayor,

Gérard Schafroth